

Avis aux médias - Pour diffusion immédiate

Avis aux usagers de la piste cyclable de la Voie maritime

Fermetures ponctuelles et partielles dues à des travaux pour le nouveau pont Champlain

Montréal, mardi 4 août 2015 – Dans le cadre des travaux préliminaires de la construction du nouveau pont Champlain, Signature sur le Saint-Laurent souhaite aviser les usagers de la piste cyclable de la Voie maritime que celle-ci sera fermée entre le Pont Champlain existant et l'écluse de Saint-Lambert, à intervalles irréguliers à partir du 10 août jusqu'à la fin du mois de septembre 2015.

Les travaux qui auront lieu pendant cette période ont pour objectif la construction d'une jetée qui fera dos à la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent et qui se prolongera dans le fleuve. Cette jetée d'une longueur de 250 mètres servira d'aire de travail lors de la construction du nouveau pont Champlain.

L'enrochement qui est nécessaire pour construire la jetée sera livré par navire via la Voie maritime du Saint-Laurent. Le convoyeur qui servira à décharger la roche du navire passera juste au-dessus de la piste cyclable. Une série de quelque 15 livraisons sera nécessaire pour compléter la jetée. Pour des raisons de sécurité lors des déchargements, la piste cyclable de la Voie maritime devra être fermée temporairement pour des périodes allant de 6 à 24 heures.

Horaires

Les horaires des déchargements seront variables, et par conséquent, ceux des fermetures ponctuelles de la piste cyclable le seront également. Les utilisateurs de la piste cyclable pourront connaître les fenêtres des fermetures ponctuelles que nous publierons environ deux (2) jours à l'avance pour chaque fermeture.

Signalisation

Pour assurer la sécurité des usagers de la piste cyclable, cette dernière sera fermée par une barrière et une signalisation indiquant clairement les endroits de fermeture. La signalisation sera mise en place en début de piste et à des endroits stratégiques avisant les cyclistes des fermetures ponctuelles pour cause de travaux, des routes alternatives et des moyens de s'informer régulièrement sur les horaires de fermetures.

Localisation des fermetures

L'illustration ci-jointe indique les lieux exacts de fermeture de la piste cyclable de la Voie maritime lors des fermetures ponctuelles, soit entre le pont Victoria (au sud de l'écluse de St-Lambert) et le pont Champlain existant.

À propos

Le projet de corridor du nouveau pont Champlain est l'un des plus grands projets d'infrastructure en Amérique du Nord qui comprend aussi un nouveau pont pour L'Île-des-Sœurs, ainsi que la reconstruction et l'élargissement de la section fédérale de l'autoroute 15 sur les deux rives. Le projet est réalisé en partenariat public-privé (PPP) entre le gouvernement du Canada et le consortium Signature sur le Saint-Laurent. Les travaux s'échelonnent sur une période de quatre ans et demi.

Pour tout savoir sur les fermetures ponctuelles et les réouvertures :

Suivez-nous sur Twitter [@nouv_champlain](#)

Centre d'appel : 514-876-1020

Courriel du projet : info@ssl.ca

Note : le site web de Signature sur le Saint-Laurent est en développement.

- 30 -

Renseignements :

Annie-Claire Fournier
Projet de corridor du nouveau pont
Champlain
Signature sur le Saint-Laurent
annie-claire.fournier@ssl.ca
Tél. : 514-393-8000, poste 54251

Suzanne Gagnon
Projet de corridor du nouveau pont
Champlain
Signature sur le Saint-Laurent
Tél. : 514-743-8211

Bas de vignette pour l'illustration :

Les liens cyclables alternatifs depuis la Rive-Sud vers le centre-ville de Montréal (et dans le sens inverse):

1 - Portion ouverte de la piste cyclable de la Voie maritime à partir de la Ville de Ste-Catherine jusqu'à l'estacade du pont Champlain - Traversée de l'estacade par service de navette. **Pour plus d'information** : www.pjcci.ca - page piétons et cyclistes.

2 - Route inchangée : la piste cyclable La Riveraine continue de rejoindre le Parc Jean-Drapeau – Selon la disponibilité **du passage à l'écluse de Saint-Lambert**.